

Consultation Publique MIL Montréal

Opinions sur la nouvelle école et ses répercussions sur le parc P3 et tout le secteur nord et ses adolescents.

Rédigée par Laura Di Iorio,
Résidente d'Outremont depuis 16 ans, secteur Nord près du MIL.

J'aimerais souligner que le français est ma troisième langue et je m'excuse a priori pour des éventuelles erreurs d'écriture.

Merci pour votre travail remarquable et pour prendre note des répercussions que ce projet pourrait avoir si entamé telle quel.

Il y a plusieurs écoles à vocation particulière à Outremont et pour cette raison elles sont achalandées. Dans ces écoles il y a des écoliers d'Outremont mais aussi plusieurs écoliers qui arrivent des autres coins de Montréal qui font partie de la CSSMB. C'est clair qu'on a besoin d'une nouvelle école à Outremont surtout avec l'augmentation de population en cours au MIL et sur l'avenue Bates. L'école devrait être placée au MIL mais celle proposée est étrangement énorme et la CSSMB n'est pas rassurante; elle nous fait douter des raisons de fond.

L'école est démesurée parce qu'elle devrait aussi accueillir 4 classes de maternelle 4 ans mais on sait, et la CSSMB le souligne dans son document de la planification stratégique sur les critères d'inscription 2018-19 (*page 5), que les maternelles 4 ans ont été entamés pour les élèves résidents à une adresse dont le code postal a été identifié par le MEES comme économiquement défavorisé. Pas le cas d'Outremont! Alors pourquoi?

Le CSSMB ne l'appelle pas une école à vocation particulière mais elle en a toutes les caractéristiques. Dans l'école est prévu un grand laboratoire scientifique (un jamais vu dans des écoles de quartier), comme demandé par l'UdeM les sciences doivent avoir un grand impact dans l'école. Avec cette spécificité scientifique elle devrait être reconnue école à vocation particulière et comme telle tous les élèves du Centre des Services Scolaires Marguerite-Bourgeoys peuvent y avoir accès. Le représentant de la CSSMB a timidement déclaré que cette école énorme est pour les élèves 'du secteur' en clarifiant 'de la CSSMB'. Parle-t-il de VMR, Ville Saint Laurent, Lasalle? Cette école ferait-elle partie de la zone grise? De la zone tampon? La CSSMB n'est pas claire au sujet. Le document présenté indique que les écoles du secteur Mont royal (secteur limitrophe à Outremont) dépassent déjà de façon importante leur capacité d'accueil. Pourquoi parler de VMR si l'école est pour les « marcheurs » d'Outremont? Les motivations pour une école de cette grandeur sont douteuses. Même la grande école primaire Lajoie à Outremont a seulement 538 élèves; bâtir une école de plus de 650 élèves, avec 4 groupes de maternelles 4 ans, avec un seul gymnasium (il y a une palestre mais plus petite) un labo scientifique mais pas un local d'anglais et sans une cour d'école veut dire faire place à un lieu peu propice à l'épanouissement des enfants du primaire. Comme ancienne enseignante d'Anglais langue seconde je trouve ce projet complètement hors lieu. On

devrait bâtir une école pour les enfants du quartier, pour leur épanouissement, pour l'environnement (des écoliers marcheurs et cyclistes) pas pour plaire l'université qui nous a donné le terrain ou possiblement accommoder les enfants des travailleurs de l'université de Montréal qui n'habitent pas Outremont, ou des élèves d'autres quartiers desservis par le CSSMB. Aucun problème à partager une école avec des autres quartiers mais pas au détriment de notre parc.

Le parc P3 était supposé de redonner aux résidents une partie de l'espace vert que la ville de Montréal avec l'Udem ont soustrait aux citoyens d'Outremont du secteur Nord avec le développement du MIL. Ce nouveau futur parc, plus petit du vieux parc Pierre Elliot Trudeau, était supposé d'avoir des infrastructures sportives pour nos adolescents vu qu'il y a un manque considérable. Il n'y a aucune infrastructure pour adolescents dans le secteur. Même pas un petit espace pour jouer au Basket, ou lancer un ballon, un freesbie. Même le Skate Park disparaîtra bientôt... Si l'école va avoir besoin d'un tiers du parc P3 pour sa cour d'école cet espace aura des infrastructures pour des enfants en bas âge, d'une école primaire. Impossible les faire utiliser à des adolescents. En plus cette portion du parc ne serait pas utilisable toute la semaine de 7h jusqu'à 18h le soirs (à la fermeture du service de garde) Si on pense qu'on doit aussi accommoder le CCI avec un stationnement sur la superficie du parc (aussi visible sur la carte du secteur qu'on trouve dans le dépliant de la consultation publique, dans le parc P3 en bas à droite-le long rectangle gris)



1. École primaire ; 2. Centre d'innovation de l'Université de Montréal ; 3. Secteur Atlantic

Source : Ville de Montréal

Combien de parc va-t-il rester pour les aînées? Pour les résidents qui voudraient l'utiliser pendant la semaine? Un tiers? Pour Les adolescents ou les étudiants de l'Udem? Pas grand-chose.

La ville parle de pouvoir utiliser des locaux de l'école en échange du parc mais pas possible de déterminer comment on pourra les louer. La ville n'a pas encore réfléchi sur le sujet. Si ces locaux seront donnés à louer comme l'aréna du CCI c'est clair que ce ne sont pas les résidents, payeurs de taxes, qui en aurons accès. L'aréna est disponible seulement 30-40 min. le midi et pas toujours. Elle est souvent louée a des institutions privé et inaccessible aux citoyens. Comment savoir si les locaux de l'école seraient disponibles pour tous les résidents ou monopolisés par des écoles privées? Impossible de le savoir et d'être rassurés.

Bref, le plan d'une école immense sans cours ne devrait pas avoir lieu. Le parc est pour tous les résidents, il doit rester intact et avoir une vocation sportive pour adolescents. A part les terrains de soccer du parc Beaubien, assez loin du secteur nord, il n'y a aucune infrastructure sportive à Outremont. Et considérant que même le parc Mali (le parc a chien) disparaîtra dans quelques années, le coin manque d'espaces verts considérant l'augmentation de densité de population en cours. Merci.

*

5.1 Inscription pour les maternelles 4 ans

Certaines écoles primaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ont obtenu l'autorisation du MEES pour offrir des services éducatifs de maternelle 4 ans.

5.1.1 Pour les élèves dont le lieu de résidence est situé dans le bassin d'alimentation desservi par l'école, l'ordre de priorité suivant est appliqué pour les inscriptions jusqu'à ce que le groupe ou les groupes autorisés soient comblés :

1. Pour les classes de maternelle 4 ans – temps complet :

- a) l'élève résidant à une adresse dont le code postal a été identifié par le MEES comme économiquement défavorisé;

Si, malgré tout, le nombre de demande excède le nombre de places disponibles, la priorité sera accordée dans l'ordre :

- a.1) l'élève référé par le CLSC de son quartier, la DPJ ou un partenaire du réseau de la santé et des services sociaux;
- a.2) élève n'ayant pas fréquenté de manière assidue un service de garde à la petite enfance;
- a.3) l'élève qui ne parle pas français à la maison et dont les parents ne parlent pas la langue française.

2. Pour les classes de maternelle 4 ans – demi-temps :

- a) l'élève résidant dans un territoire identifié par le MEES comme économiquement défavorisé;
- b) l'élève référé par le CLSC de son quartier, la DPJ ou un partenaire du réseau de la santé et des services sociaux;
- c) l'élève n'ayant pas fréquenté de manière assidue un service de garde à la petite enfance;
- d) l'élève qui ne parle pas français à la maison et dont les parents ne parlent pas la langue française;
- e) les élèves du bassin d'alimentation desservi par l'école.

5.1.2 Par la suite, s'il reste des places disponibles, les élèves dont le lieu de résidence n'est pas situé dans le bassin d'alimentation desservi par l'école, sont inscrits selon l'ordre des critères établi en 5.1.1.